



MUNICIPALITÉ DE BOILEAU

APPEL D'OFFRES

Programme de vidange de fosses septiques

La municipalité de Boileau demande des soumissions pour son programme de vidange de fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées à l'intérieur des limites de son territoire pour les saisons 2019 - 2020 – 2021 - 2022, et ce, entre le 15 avril et le 15 novembre de chaque année.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission par le biais du système électronique d'appel d'offres (SE@O) à l'adresse internet suivante : <https://www.seao.ca>, téléphone 1-866-669-7326. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SE@AO et seront disponibles à compter du 18 janvier 2019.


Les soumissionnaires devront présenter leur soumission dûment complétée sur le formulaire préparé par la Municipalité et distribué par SEAO, dans une enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée portant la mention " **Programme de vidange de fosses septiques**" avant le 7 février 2019, à 11 h, heure locale en vigueur.

Bureau de la Directrice générale
PROGRAMME DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES
Municipalité de Boileau
702, chemin de Boileau
Boileau, Québec
J0V 1N0

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à 11:05, à la salle du conseil.

La Municipalité de Boileau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Boileau, ce 18^e jour de janvier 2019



Carly Viens,
Directrice générale et secrétaire-trésorière